



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Discriminations dans l'accès au logement

Question au Gouvernement n° 1234

Texte de la question

DISCRIMINATIONS DANS L'ACCÈS AU LOGEMENT

Mme la présidente . La parole est à M. François Piquemal.

M. François Piquemal . Monsieur le ministre du logement, selon les révélations de SOS Racisme, près d'une agence immobilière sur deux accepte de trier les candidats au logement sur des critères racistes.

M. Fabien Di Filippo . Je crois que le ministre vient de répondre à ce sujet...

M. François Piquemal . Ces pratiques indignes témoignent d'un climat où le racisme d'atmosphère s'est instillé depuis des années, jusque dans les rangs de la Macronie, ce qui lui permet de se déchaîner sans complexe. Ainsi votre budget prévoit-il la suppression des aides au logement pour 300 000 étudiants non communautaires : mesure de préférence nationale, entaille à l'État de droit, qui devrait amener tout républicain conséquent à censurer votre gouvernement dès cet après-midi ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Face à ces révélations, vous êtes jusqu'ici resté bien silencieux, vous qui n'êtes jamais avare de paroles pour fustiger celles et ceux qui œuvrent en faveur du droit au logement. Quant à la ministre chargée de l'égalité, que propose-t-elle ? De mieux former les agents immobiliers ! Le racisme, madame Bergé, ne constitue pas une mauvaise pratique, mais un délit qui mérite d'être sanctionné ! (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP. – Mme Sandrine Rousseau applaudit également.*) En outre, la plupart des agents immobiliers font correctement leur travail et refusent les demandes racistes des multipropriétaires – car c'est bien à la racine du problème qu'il faut s'en prendre : quand allez-vous enfin faire régner l'ordre républicain, mettre au pas ces multipropriétaires voyous qui, non contents de spéculer depuis des décennies sur le dos des locataires, les discriminent désormais en fonction de leur origine ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de la ville et du logement.

M. Pierre Cordier . Et des agences immobilières !

M. Vincent Jeanbrun, ministre de la ville et du logement . Vous avez osé dire que ce gouvernement...

Un député du groupe LFI-NFP . Ose tout !

M. Emeric Salmon . C'est même à ça qu'on le reconnaît ! (*Sourires sur quelques bancs du groupe RN.*)

M. Vincent Jeanbrun, ministreaurait soutenu des pratiques relevant du racisme. À qui pensez-vous faire avaler cela ? Vos camarades et vous-même êtes les chantres des réunions racisées interdites aux Blancs. Qui fait du racisme ? (*Vives exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP. – Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

Monsieur le député, vous osez parler d'appliquer l'ordre républicain : n'est-ce pas vous et vos camarades de La France insoumise qui passez votre temps à dire du mal de la police, à condamner ceux qui essaient, au péril de leur vie, de défendre l'ordre républicain ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et DR ainsi que sur quelques bancs du groupe RN. – Exclamations continues sur les bancs du groupe LFI-NFP, dont plusieurs députés agitent le doigt sur leur tempe pour mimer la folie.*)

Je le répète, le racisme est un phénomène extrêmement grave ; nous le combattons, et j'espère que nous serons tous ici rassemblés pour combattre les discriminations de toutes parts. Toutefois, à un moment donné, il faut regarder chez vous où sont les racistes ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes RN, EPR, DR et UDR. – « Regardez qui vous applaudit » et vives exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Mme Julie Laernoès . Le fameux racisme à l'encontre des hommes blancs ! C'est ahurissant !

Mme la présidente . Un peu de silence, s'il vous plaît, chers collègues ! La parole est à M. François Piquemal.

M. François Piquemal . Les discriminations touchant le logement sont interdites par l'article 1er de la loi du 6 juillet 1989. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP. – Mme Julie Laernoès applaudit également.*) En tant que ministre du logement, c'est cela que vous auriez dû rappeler ! Par ailleurs, en 2002, Jean-Marie Le Pen souhaitait la préférence nationale concernant l'accès au logement ; l'histoire retiendra qu'en 2026, la Macronie l'a inscrite dans son budget. Honte à vous ! (Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent. – Applaudissements sur quelques bancs du groupe EcoS.)

M. Éric Coquerel. Madame la présidente, les propos du ministre sont graves !

Données clés

Auteur : [M. François Piquemal](#)

Circonscription : Haute-Garonne (4^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1234

Rubrique : Discriminations

Ministère interrogé : Ville et Logement

Ministère attributaire : Ville et Logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 janvier 2026